

Le Parc actualité

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASA DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE

DÉCEMBRE 2023 • n° 94

ASP Maisons-Laffitte
Etablissement Public Administratif



13, avenue Cuvier
78600 Maisons-Laffitte
☎ : 01 39 62 01 50
✉ : asp@parcmaisonslaffitte.org
f : ASP Maisons-Laffitte
📱 : @aspmaisonslaffitte

- Directeur de la publication : François Lejealle
- Ont participé à ce n° : Jean-Luc Gayet, Sophie Yoldjoglou, Jean-Jacques Chiozzi, Pierre Liebaert, Corinne Ascoli.
- Rédaction : Sophie Labry
- Photos / Dessins : Marc Chesneau, ASP
- Maquette, mise en page : Groupe Exprim
208 Avenue Roland Garros . BP 136
78531 Buc Cedex . Tél. 01 39 67 57 57



François Lejealle,
Président de l'ASP

Nous avons choisi d'évoquer largement dans ce numéro la longue histoire de la présence du cheval à Maisons-Laffitte, et plus particulièrement dans le Parc. Elle explique pourquoi l'image du cheval est attachée aujourd'hui de façon indissociable à la ville de Maisons-Laffitte, surnommée à juste titre "Cité du Cheval".

Après une apogée du nombre d'écuries et de chevaux à Maisons-Laffitte et dans les communes avoisinantes au milieu du XX^{ème} siècle, l'urbanisation et le développement de la circulation automobile ont progressivement chassé les écuries de la ville, entraînant une forte baisse du nombre de chevaux. Seules les écuries du Parc et plus particulièrement celles du milieu et fond du Parc ont pu subsister car bénéficiant d'un environnement suffisamment calme et agreste. La proximité du centre d'entraînement de France Galop au fond du Parc a bien sûr été également un facteur déterminant pour l'installation et le maintien des écuries de chevaux de courses dans ce secteur.

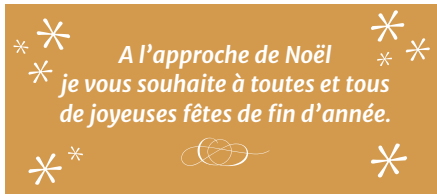
La réduction et la restructuration du centre d'entraînement, récemment effectuées par France Galop ont généré beaucoup d'inquiétude chez les entraîneurs, mais ce centre "rénové" semble finalement leur donner entière satisfaction. Sa réputation grandissante pourrait attirer de nouveaux entraîneurs, français ou étrangers. De ce fait, le nombre de chevaux de course à l'entraînement, en déclin depuis quelques années, est désormais stabilisé et pourrait repartir à la hausse et nous pouvons nous en réjouir.

En effet, l'activité hippique sous toutes ses formes constitue une protection pour le Parc, notamment contre la spéculation immobilière, grâce aux nombreuses et grandes infrastructures nécessaires à cette activité (pistes, manèges, carrières et bien sûr écuries). Il est donc de l'intérêt des résidents, même de ceux que les chevaux laissent indifférents, de tout faire pour protéger cette activité. C'est dans cet esprit que l'ASP participe, dans ses domaines de compétence, et en partenariat avec la municipalité, à la préservation des conditions favorables à ce développement : maintien du caractère agreste du Parc, mise à disposition du Rond Boileau aux cavaliers du Jumping, sécurisation des circuits de déplacement des chevaux sur le domaine de l'ASP.

Dans ce dernier domaine, la coexistence de la circulation des chevaux et des

automobiles est bien sûr un sujet de préoccupation permanent. L'ASP va investir, avec les autres parties prenantes (France Galop, Jumping et municipalité), dans la sécurisation des zones de croisement entre pistes cavalières et chaussées de circulation : revêtements en relief en damiers noir et blanc et intégrations dans la chaussée de plots lumineux.

Une autre mesure de sécurité que l'ASP sollicite depuis plusieurs années, est l'adoption de la vitesse maximale de 30 km/h dans l'ensemble du Parc. Cette disposition, dont la mise en œuvre est du seul ressort de la municipalité, n'a pas pour l'instant rencontré une écoute favorable. Alors que certaines rues de la ville font l'objet de "zone 30" pour protéger piétons et cyclistes, l'application d'une telle mesure dans le Parc assurerait, non seulement une meilleure protection des piétons et cyclistes, mais également sécurité et confort pour les chevaux, omniprésents dans le Parc. Espérons que cette idée fera son chemin et finira par être acceptée.



A l'approche de Noël
je vous souhaite à toutes et tous
de joyeuses fêtes de fin d'année.

Focus sur la cité du cheval

C'est au XVIII^e siècle, que Charles X acquiert le domaine et installe des Pur-sang pour les faire courir le long de la Seine à l'emplacement de l'actuel hippodrome.

Un siècle plus tard, Jacques Laffitte sera le promoteur des courses et contribuera à la construction du champ de course, inauguré en 1878.



En 1898, l'ASP autorise les 12 entraîneurs installés, à utiliser la ligne droite "avenue Jacques Laffitte" et "les ronds de sables" pour l'entraînement de leurs chevaux. Dès lors les écuries se multiplient dans le Parc, en ville et au Mesnil-le Roi.

Le développement de l'activité se poursuivra tout au long du XX^e siècle, pour atteindre le chiffre record de 3 000 chevaux et 85 entraîneurs :

Henri Gleizes, Willy Kalley, Dominique Sartini, les frères Pelat, Jean-Paul Gallorini, André Adèle, Peter Head, Daniel Lescale, Léon Gaumondy, Arthur Bates, autant de noms et de talents qui ont écrit l'histoire des courses à Maisons-Laffitte.

Les années 1980 voient l'arrivée d'un nouveau visage équestre, celui des clubs hippiques et des poney-clubs.

Aujourd'hui toutes les formes d'équitation se côtoient dans le Parc : le monde du cheval réunit le monde rural et le monde urbain. Bouclier écologique, les chevaux de course, de sport et les poneys deviennent indissociables de l'image et de l'économie du Parc.

Dans ce contexte exigeant, apprendre à mieux nous connaître, c'est mieux nous comprendre pour mieux vivre ensemble.

LES CHEVAUX DE SELLE

A ce jour, une trentaine d'écuries accueillent environ 600 chevaux de selle, tous montés quotidiennement dans l'enceinte du Parc et ses infrastructures.

Bon nombre de cavaliers de selle choisissent Maisons-Laffitte pour ses structures et le mode de vie que le Parc leur offre.

Au fil des années, Maisons-Laffitte a acquis sa réputation de cité du cheval, devenant un lieu unique en France de par la qualité et la diversité de ses infrastructures équestres.

Carrières, allées cavalières, écuries, idéalement situées au cœur du Parc, sont utilisées au quotidien par les acteurs du monde équestre, et ont naturellement été conçues pour travailler les trois disciplines équestres olympiques : le saut d'obstacle, le complet et le dressage.

LES CHEVAUX DE COURSE

Actuellement, le Parc de Maisons-Laffitte compte environ 30 entraîneurs et 450 chevaux de course à l'entraînement chaque jour. Les entraîneurs disposent d'un centre d'entraînement d'une surface de 64 ha et génèrent des emplois directs et indirects : cavaliers, personnel de santé, transports équins, selliers, maréchaux-ferrants, marchands de fourrage, etc...

L'entraînement des chevaux de course débute vers 6 heures et se termine vers 13 heures. Eté comme hiver, alors que le Parc est encore endormi, vous avez toutes les chances de croiser un "lot" de chevaux partant au travail.

Ce métier est avant tout une passion, où l'on dort peu, où les résultats ne sont jamais assurés, qui demande une bonne connaissance des chevaux, un bon sens de l'observation, un intuitif développé et une bonne organisation pour que, comme une horlogerie suisse, les venues du maréchal-ferrant, de l'ostéopathe ou du dentiste équin coïncident au meilleur moment dans le programme de courses du cheval, et pour que cet athlète de haut niveau se présente dans les meilleures conditions face à ses compétiteurs.

Malgré la fermeture de l'hippodrome demandée par l'État en 2020, les entraînements de chevaux de course se poursuivent.





Le monde équestre et les résidents du Parc se côtoient quotidiennement parfois sans se connaître.

Dans ce contexte, l'office du tourisme de Maisons-Laffitte propose des visites mensuelles du centre d'entraînement de mars à novembre. Les participants découvrent les coulisses des pistes d'entraînement habituellement fermées au public et ont l'occasion de poser des questions à un entraîneur de renom.

N'hésitez plus et laissez-vous tenter et charmer par une visite du centre d'entraînement !

LE JUMPING



Fondé il y a plus de 50 ans sur l'initiative de quelques cavaliers passionnés, le Jumping de Maisons-Laffitte ou JML est une association régie par la loi 1901.

Le JML offre aux cavaliers la possibilité de monter à cheval et de

s'entraîner sportivement sur des sites appartenant à l'ASP ou à la ville, quotidiennement entretenus et parfaitement sécurisés. L'association compte désormais environ 400 adhérents.

VIVRE ENSEMBLE

Si le cheval s'accommode généralement de la circulation, cela dépend toutefois de son âge et de son pedigree.

Les chevaux de course par exemple sont souvent des Pur-sang plus réactifs que la moyenne.

Les mouvements d'un poulain de deux à trois ans peuvent être brutaux, inattendus et parfois dangereux pour le cavalier, les automobilistes, cyclistes ou piétons qui sont à proximité.

Les règles du code de la route s'appliquent à tous mais gardons en tête qu'il est plus facile d'arrêter son véhicule que son cheval !

Quelques règles simples favorisant le respect mutuel :

Les cavaliers :

- Empruntent les allées cavalières qui leur sont dédiées.
- Ne se trouvent pas aux abords des écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
- Se rangent en file indienne sur la chaussée.
- Sont prioritaires en sortie des allées cavalières du Cercle de la Gloire et du Cercle Beauharnais.

Les automobilistes, cyclistes et piétons :

- Roulent au pas à proximité des chevaux.
- S'arrêtent si un cavalier semble en difficulté et/ou leur fait signe.
- Gardent leur chien en laisse courte le temps de se croiser dans les meilleures conditions.



PARIS 2024



2024 : LES JEUX OLYMPIQUES ET LE PARC

Le saviez-vous ?

La Cité du Cheval a été sélectionnée comme "centre de préparation" pour accueillir les équipes équestres avant les épreuves des JO 2024, qui auront lieu à Versailles.

La proximité et les infrastructures de haut niveau (écuries, carrières, allées cavalières, forêt) permettront aux équipes, une préparation dans les meilleures conditions aux trois disciplines Olympiques et Paralympiques.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour sa deuxième édition, les membres du conseil syndical, au côté de salariés de l'ASP, ont accueilli le 16 septembre dernier les nouveaux arrivants du Parc, autour d'un cocktail de bienvenue.

Cette agréable rencontre fut l'occasion de présenter le Parc, de faire connaissance et de répondre aux différentes questions des nouveaux arrivants.

TEMPÊTE CIARAN

La tempête CIARAN a frappé durement notre Parc comme l'ensemble de la Région Parisienne, les dégâts touchant les propriétés privées comme le patrimoine de l'ASP.

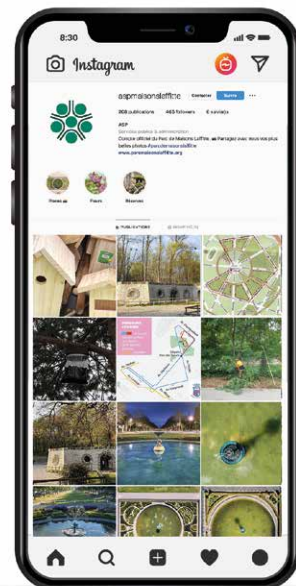
- Certains résidents de l'avenue Marengo ont connu une longue coupure d'électricité,
- Ce sont plus de 25 interventions d'urgence que les équipes de l'ASP ont été amenées à réaliser pour sécuriser les avenues du Parc, assistées à 2 reprises par notre prestataire SMDA,
- Une vingtaine d'arbres d'alignement et des branchages en de nombreux lieux sont tombés sur les voies de circulation,
- Les dégâts dans les réserves sont en cours d'évaluation.

Nos équipes restent en veille pour identifier des arbres que la tempête aurait pu fragiliser.

Parmi les arbres fauchés par le vent, un sujet remarquable, le chêne à l'angle des avenues La Fayette et Voltaire, le plus vieux arbre des avenues de l'ASP. Les membres du conseil syndical réfléchissent à un élément commémoratif pour lui rendre hommage.

Cet épisode tempétueux qui est malheureusement appelé à se reproduire, conforte notre politique de prévention dans le cadre du plan de gestion de nos plus de 21.000 arbres.

La connaissance de ceux-ci, les élagages, le suivi voire l'abattage des sujets malades ou fragilisés nous aident à minimiser les risques.



INSTAGRAM

Abonnez-vous pour découvrir (ou redécouvrir) le Parc et ses merveilles !

HORAIRES DE L'ASP

Les bureaux de l'ASP sont ouverts au public :

- Lundi, mercredi de 9h à 12h
de 14h à 18h
- Mardi, jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h
de 14h à 17h

CONTACTS UTILES

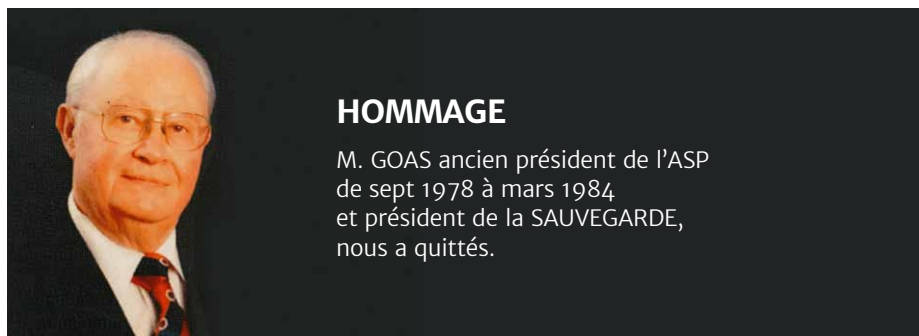
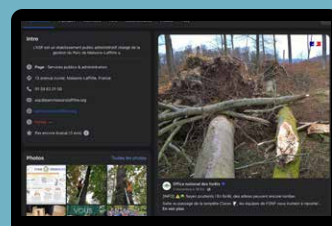
- Mairie 01 34 93 12 00
- Pompiers 18
- Commissariat 17 ou
01 70 29 31 50
- Police municipale 08000 78600

Suivez l'ASP sur Facebook

Vous y trouverez les dernières actualités, des conseils et bonnes pratiques et des informations de proximité.



Likez notre page !



HOMMAGE

M. GOAS ancien président de l'ASP de sept 1978 à mars 1984 et président de la SAUVEGARDE, nous a quittés.